

Épinal, le 03/01/2023

Le Président du SCoT des Vosges Centrales

Président de la Communauté d'Agglomération d'Épinal  
Ancien Député des Vosges  
Membre honoraire de l'Assemblée Nationale  
Ancien Maire d'Épinal  
Maire honoraire

Madame Christine Adam  
Maire de Hennecourt  
15 Route de Girancourt  
88 270 HENNECOURT

Affaire suivie par : Frédéric Enoch (frederic.enoch@scot-vosges-centrales.fr)

Objet : Révision de la carte communale

Madame le Maire,

Vous m'avez saisi mardi 29 novembre 2022 pour avis écrit sur le projet de révision de la carte communale afin de le joindre au dossier de l'enquête publique.

Le projet de carte communale répond aux objectifs de maîtrise foncière fixés par le SCoT révisé du 06 juillet 2021 et j'y suis favorable sous réserve de retirer 0,5 ha.

L'examen approfondi de votre projet appelle en effet une observation de ma part. Le projet de carte communale indique un besoin de 13 logements neufs ; or en comptabilisant les constructions accordées récemment, cet objectif est déjà quasiment atteint alors même qu'il demeure des possibilités de densification dans l'enveloppe urbaine. Il serait ainsi opportun de retirer les zones constructibles qui demeurent en extension urbaine et déclarées à la politique agricole commune. Il s'agit des parcelles n° 43 et 44 section cadastrale ZB, rue de la Gare, ainsi que de la parcelle n°12 section cadastrale ZA, rue des Maisons Rouges.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de mes respectueux hommages.

Le Président

Michel Heinrich